



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Premier projet de Règlement numéro 2026-511 modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-342 afin de modifier diverses dispositions

AVIS PUBLIC est donné à toutes les personnes et organismes intéressés par ce projet de règlement :

1. Adoption du projet de règlement

Lors d'une séance tenue le 14 avril 2026, le conseil a adopté le premier projet de Règlement numéro 2026-511 modifiant le Règlement de zonage numéro 2019-342 afin de modifier diverses dispositions

2. Assemblée publique de consultation

Conformément à l'article 123 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, une assemblée publique de consultation se tiendra le **5 mai 2026 à 18 h 15** à la salle du conseil située au 1, rue des Copains à Sainte-Martine. Au cours de l'assemblée publique, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui désireront s'exprimer pourront le faire.

3. Objet du règlement

Le premier projet de Règlement numéro 2026-501 a pour objet :

- D'autoriser certaines formes de bâtiments et les revêtements de toile de polyéthylène pour les bâtiments municipaux et agricoles ;
- D'autoriser et d'encadrer la pratique d'activités artisanales à titre d'usage complémentaire à une habitation
- D'autoriser en zone H-13 les installations d'aqueduc.

Ce premier projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

4. Zones visées

Les articles 1 à 7 concernent tout le territoire de Sainte-Martine. L'article 8 concerne la zone H-13. La zone est montrée au plan de zonage, qui peut être consulté sur le site Web de la Municipalité à <https://sainte-martine.ca/wp-content/uploads/2019/05/2024-455-plan-2019-342-b-zonage-pu.pdf>.

Une copie du projet de règlement peut être consultée au bureau de la Municipalité de Sainte-Martine, 3, rue des Copains, Sainte-Martine, Québec, durant les heures de bureau.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer par courriel avec nous à urbanisme@sainte-martine.ca

Donné à Sainte-Martine, ce 28 avril 2026,

Joanie Ouellet
Directrice des affaires juridiques et contractuelles
Greffière adjointe

